

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



SURVEILLER, ENTREtenir, EXPLOITER ET AMÉLIORER

**LES ROUTES NATIONALES ET LES AUTOROUTES NON
CONCÉDÉES DU QUART SUD-EST DE LA FRANCE**

RÉSEAU DE LA DIR MÉDITERRANÉE

750 KM
D'ITINÉRAIRES
ROUTIERS
RÉPARTIS SUR
3 RÉGIONS ET
9 DÉPARTEMENTS



Réseau de la DIR Méditerranée

- Autoroutes non concédées
- Routes nationales à chaussée séparée
- Routes nationales à chaussée unique
- Siège de la DIR

Exploitation

- District
- CIGT & PC : Information et gestion de trafic
- CEI : Centre d'entretien et d'intervention
- Centre secondaire d'un CEI
- Point d'appui VH : Viabilité hivernale

Ingénierie

- SIR : Service d'ingénierie routière Marseille
- SIR : Service d'ingénierie routière Mende-Montpellier
- Centre de travaux

« ENSEMBLE POUR LA ROUTE DE DEMAIN »

L'année 2019 a vu se mettre en place plusieurs réformes majeures notamment la loi du 6 août relative à la transformation de la fonction publique ainsi que le lancement par la DGITM du projet RRN 20-30 « Ensemble pour la route de demain », véritable projet de service pour le domaine de la route.

La loi du 6 août consacre l'évolution des commissions administratives ou consultatives jusqu'alors compétentes en matière de mobilité et de promotion pour tous les corps vers de nouvelles règles reprises dans une charte de gestion nommée lignes directrices de gestion (LDG,) propre à chaque ministère.

Le projet RRN 20-30, dont le lancement officiel a eu lieu lors d'un séminaire national qui s'est tenu en octobre dernier, vise à permettre d'une part, un meilleur partage des bonnes pratiques mais également une réflexion sur nos organisations dans un contexte contraint en matière d'effectifs.

D'autres projets législatifs, notamment la loi 3D (décentralisation, déconcentration, différenciation) encore en phase de concertation préalable, pourraient être discutés en 2020.

La DIRMED a, quant à elle, continué à décliner son projet stratégique 2018-2022 avec des résultats déjà tangibles : régénération du patrimoine, mutualisation des PC et des procédures financières. D'autres réflexions sont engagées en interne, basées sur une approche par métier pour s'adapter au futur immédiat : groupes de travail sur la maintenance des équipements dynamiques, sur la commande publique ou l'exposition aux risques professionnels.

L'année 2019 a été marquée par des événements liés aux risques naturels (éboulements RN106...) et aura été parmi les plus chaudes depuis un siècle, impactant notamment la viabilité hivernale, ce qui doit nous interroger sur nos pratiques. Pour la première fois, une période d'alerte rouge canicule nous a contraint à adapter notre organisation.

Le budget 2019 s'est inscrit dans la continuité avec des engagements et des paiements maintenus à un haut niveau et une exécution nettement améliorée.

Enfin, de nombreux projets se sont poursuivis conformément aux calendriers : des voies réservées supplémentaires sur l'aire marseillaise et la contractualisation de l'ensemble du programme prévu, la poursuite des travaux de rénovation du viaduc de Caronte avec une phase de basculement de la circulation sur un seul ouvrage au cours des mois de juillet et d'août, la mise en place de barrières de rabattement automatiques aux deux extrémités de la rocade L2, des déviations nouvelles à Gap, Mende ou Sansac, comme des projets de régénération et de modernisation du patrimoine toujours plus nombreux...

Au-delà de la construction collective d'une réponse adaptée aux transformations engagées, l'année 2020 restera durablement impactée par une crise sanitaire sans précédent qui nous a conduit à réinventer des organisations et des modes de faire qui, pour certains, pourraient rester pérennes.



2019

Jean-Michel PALETTE
 Directeur interdépartemental
 des routes de Méditerranée

SATISFAIRE LES BESOINS PRIORITAIRES

Garantir la sécurité des usagers constitue un enjeu fort sur lequel se mobilisent les équipes de la DIRMED. Pour cela, elles interviennent au quotidien, dans le cadre d'une activité programmée ou en réponse à des événements particuliers, en intégrant les enjeux environnementaux.



RN 202 - BERGES DU COULOMP (04)

LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE CONFORTEMENT

➔ La DIRMED a engagé les démarches pour conforter des berges du Coulomp sur la commune des Scaffarels (Alpes de Haute-Provence). Il s'agissait de préserver l'intégrité de la RN 202 qui montrait en effet des signes d'instabilité au niveau des berges. Cette opération a permis la construction d'un ouvrage en enrochement libre, surmonté de terre végétale, sur un linéaire de 100 mètres, assurant ainsi la protection de la RN 202 contre les crues du Coulomp. Au fil de ces dernières, le Coulomp reprendra sa place initiale au pied de l'enrochement. Pour consolider et agrémenter l'aménagement, la plantation de différentes boutures (espèces locales de type Cournouilliers Sanguins/ Hippophae / Cotinus / Coronilles) a été réalisée.

DES MESURES ERC SUR LA PROTECTION DES FALAISES

Projet d'intérêt public majeur au titre de la sécurité publique, la protection de la RN202 (Alpes de Haute-Provence) contre les instabilités rocheuses est susceptible d'impacter les habitats d'espèces protégées au titre de l'article L.411-1 du code de l'environnement. En tant que Maître d'ouvrage, la DIRMED s'est donc engagée à mettre en œuvre des mesures destinées à éviter, réduire ou compenser les impacts sur ces espèces :

- ➔ Un travail de recherche scientifique du CBNA (Conservatoire de botanique Alpin) sur le Grand Ephédra, espèce protégée détectée sur les sites où les travaux doivent être effectués,
- ➔ L'établissement d'un dossier d'arrêté préfectoral de protection de biotope pour le secteur des cavités de la Lare (Saint-Benoît) qui accueillent des espèces de chauve-souris à enjeu de conservation remarquable pour la région PACA.



RN 106 - ÉBOULEMENT AU SALLES DU GARDON (30)

UN IMPORTANT DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE APRÈS UN ÉBOULEMENT ROCHEUX

➔ Dans la nuit du 9 au 10 décembre 2019, un éboulement rocheux a eu lieu sur la RN106, dans la commune des Salles du Gardon, tout près de la Grand Combe (30).

La route a été fermée à la circulation au droit de la falaise et le Plan de Gestion de Trafic (PGT) a été activé pour organiser la déviation permettant de relier les communes d'Alès et de Mende, par la commune de Villefort. Un géologue du CEREMA a été dépêché sur place pour évaluer les risques de nouveaux éboulements et un tir de mine a été réalisé le mardi 17 décembre après-midi pour disloquer un important bloc de rocher jugé très instable.

La réouverture a eu lieu le 18 décembre à midi, après 8 jours d'interruption. Le secteur étant malgré tout sous surveillance et sujet à aléas, des dispositifs contre les chutes de blocs ont été installés sur la route, obligeant la DIRMED à mettre en place un alternat par feux tricolores.

➔ Dispositif temporaire de protection contre les chutes de blocs



DES USAGERS

ENTRETIEN

GARANTIR LA VIABILITÉ HIVERNALE DU RÉSEAU ROUTIER

➔ La viabilité hivernale est préparée dès l'été, sur la base de l'expérience acquise au cours des hivers précédents et tient compte de la diversité des routes dont la DIRMED assure la gestion. Des priorités d'interventions sont fixées chaque année en fonction de plusieurs critères (trafic, sécurité des itinéraires, impact socio-économique de l'interruption de circulation de certaines routes...). Pour chaque itinéraire, les engagements de la DIRMED définissent le niveau de service auquel les usagers peuvent s'attendre. La DIRMED s'astreint ainsi à organiser le retour à des conditions de circulation s'approchant le plus possible de la normale sur la section courante en cas de précipitation neigeuse non exceptionnelle dans les délais suivants :

- ➔ 4h après la fin de la précipitation neigeuse sur les autoroutes et liaisons assurant la continuité du réseau autoroutier 24h/24h,
- ➔ 4h après la fin de la précipitation neigeuse sur les routes nationales de plaine ou de moyenne montagne de 6h à 21h,
- ➔ 6h après la fin de la précipitation neigeuse sur la RN 94 entre Gap et la frontière Italienne et sur la RN 85 entre Gap et Grenoble de 6h à 21h.

Sur la base des prévisions délivrées par les services de météorologie, mais aussi par les stations météo installées sur le réseau et les patrouilles réalisées par les agents, la DIRMED décide de mettre en œuvre des traitements préventifs, par épandage de bouillie de sel pour éviter la formation de verglas sur la chaussée, ou curatifs, en cas d'épisode neigeux ou de formation de verglas.



↑ Panneaux de présignalisation annonçant la réduction des voies



Opération de déneigement dans les Hautes-Alpes

INNOVATION

UNE FLR À SYSTÈME YELLOW POUR SÉCURISER LES ZONES DE CHANTIER

➔ La DIRMED s'est dotée d'une FLR (Flèche Lumineuse de Rabattement) équipée du système YELLOW. Elle permet de sécuriser d'une part, les agents dans les zones de chantiers et d'alerter d'autre part, les usagers de la route d'un risque d'intrusion et de collision sur ces zones.

Le Système embarqué sur FLR surveille deux zones. Une première située en amont de la FLR : en cas d'intrusion, l'usager de la route est averti par le déclenchement de feux flash sur la FLR. Une seconde zone située dans une zone proche de la FLR déclenche une alerte sonore à destination des agents sur chantier.

Il a été utilisé pour la première fois par le CEI de Clerissy (L2 - A50 District urbain) qui s'est porté volontaire pour l'évaluer, dans les différentes configurations de balisage, avant que soit envisagée sa généralisation dans tous les centres.

OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES

La DIRMED met ses capacités d'expertise au service prioritaire de la modernisation et de la régénération des infrastructures routières existantes. En 2019, plusieurs opérations majeures de maintenance-modernisation du réseau existant ont été réalisées.

RN 568 - SAINT MARTIN DE CRAU / MARTIGUES (13)

LA RÉHABILITATION D'UN AXE MAJEUR DE L'OUEST DES BOUCHES-DU-RHÔNE

➔ La RN 568 est un axe majeur qui participe à la liaison Est – Ouest du département des Bouches-du-Rhône et à l'accessibilité du Grand Port Maritime. Longue de 36 km, cette route à 2 x2 voies à chaussées séparées et limitée à 110 km/h, se situe entre les communes de Saint Martin de Crau et de Martigues et constitue un axe de délestage des liaisons Marseille – Nîmes. Elle présente un profil particulièrement atypique avec un terre-plein central (TPC) très large, des dispositifs d'échanges variés (giratoires, carrefours plans et un échangeur dénivelé), des traversées du TPC à niveau et des accès riverains. Elle est ponctuellement bordée par des fossés profonds et très accidentogènes.

En 2019, des travaux de réfection des chaussées ont été réalisés pour un montant de 4,125 millions € TTC en deux phases (avril-juin et septembre-octobre).

Une partie des travaux a été réalisée par basculements de circulation sur la chaussée opposée après aménagement de deux interruptions de terre-plein central (ITPC). Il a fallu attendre le mois de septembre pour aménager ces ITPC afin de respecter la biodiversité du site identifiée par l'autorité environnementale.



RN 568 - FOS SUR MER (13)

LE RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA FOSSETTE

➔ Entre mars et décembre, le carrefour de la Fossette a fait l'objet de travaux de réaménagement sous maîtrise d'œuvre du SIR2M. Situé à l'intersection de la RN568 et la RD268, le nouveau carrefour est constitué d'un giratoire de dimension plus restreinte que l'ancien (32 mètres de rayon) auquel s'ajoutent deux bretelles de shunt (depuis la RD268 vers la RN568 en direction de Marseille d'une part et depuis la RN568 venant d'Arles vers la RD268 d'autre part), visant à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic.

Réalisés sous circulation, les travaux ont donné lieu à des mesures d'exploitation adaptées organisées avec le District Urbain et le CEI de Lavéra pour minimiser la gêne aux usagers. La forte densité de réseaux sensibles sur le site a nécessité des mesures de protection particulières (fourreau de protection pour le pipeline d'hydrocarbure). Une attention particulière a aussi été apportée à la protection des espèces protégées sur le site (comme le liseron rayé), à la gestion des déchets et pollutions accidentelles et au choix des matériaux utilisés (agrégats recyclés dans les enrobés).



↑ Objectif : améliorer la sécurité et la fluidité du trafic

EXISTANTES

A55 - MARTIGUES (13)

LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU VIADUC DE MARTIGUES

➔ Dans l'optique de pérenniser l'ouvrage, les travaux du Viaduc de Martigues ont été poursuivis en 2019. Après une première phase engagée dès 2012 et portant sur les structures en béton, cette deuxième phase de travaux, concerne la partie métallique et les superstructures. En juillet et août, la réfection de la chaussée et de l'étanchéité des quatre viaducs béton puis le remplacement des joints de chaussée sur les culées ont été réalisées dans le sens 1 vers Fos. Les travaux de réfection de la protection anticorrosion des béquilles ont commencé en octobre et se poursuivront jusqu'en juillet 2020.



↑ Une deuxième phase de travaux lancée



RN 94 SAINT CRÉPIN (05)

DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DU GIRATOIRE DE SAINT-CRÉPIN

➔ Les travaux du giratoire de Saint-Crépin, sur la RN94 entre Gap et Briançon, se sont déroulés de mars à décembre 2019 (10 mois de travaux). L'objectif principal était de mettre en sécurité le carrefour, en transformant le giratoire percé existant, source d'accidents, en giratoire normalisé. Par ailleurs, les travaux ont été l'occasion d'améliorer la liaison entre le centre bourg de Saint-Crépin et sa zone d'activités, séparés par la RN94, mais aussi de reconstruire entièrement l'ouvrage pathologique, situé juste avant l'arrivée sur le giratoire depuis Gap. Le coût des travaux a représenté 1,6 millions d'euros (hors ouvrage).

UNE SOLUTION INNOVANTE POUR LES CHAUSSÉES : LES GÉOGRILLES

Les travaux de chaussée de la RN 106 au niveau de la traversée du village des Taillades dans le Gard ont été réalisés de nuit, en juin, pour un montant de 200 000 €. La très faible profondeur des réseaux dans cette traversée d'agglomération n'a pas permis de mettre en œuvre le renforcement du corps de chaussée initialement prévu. Le placement d'une géogrille en fibre de verre enduite de résine à la base de l'enrobé a permis de renforcer la structure et d'augmenter le module d'élasticité. L'utilisation de la géogrille permet de réduire de manière significative les épaisseurs d'enrobé mis en œuvre et d'augmenter la durée de vie de la chaussée. La préparation, le suivi du déroulement du chantier ont été assurés par le District Rhône Cévennes, en lien avec le SPEP.



UNE GESTION DU TRAFIC DYNAMIQUE ET

Des outils de gestion dynamique du trafic sont mis en œuvre au service des déplacements du quotidien. Dans cette optique, les services de supervision de la DIRMED jouent un rôle central en cas d'événement, pour l'information des usagers et l'envoi d'équipes d'intervention. En parallèle un programme de déploiement de voies réservées sur les autoroutes de la Métropole Aix-Marseille-Provence est désormais validé.



A51-A516 - AIX-EN-PROVENCE (13)

LA MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN DE 2 KM

➔ Initié en 2013, l'aménagement de voies réservées aux transports en commun (VRTC) sur les autoroutes A7 et A51 se poursuit. Ces nouveaux aménagements constituent l'un des axes du Schéma Directeur de la Gestion du Trafic (SDAGT) des autoroutes et voies rapides à l'échelle de l'agglomération marseillaise réalisé par la DIRMED. Une nouvelle voie bus de 2 km a été mise en service par la DIRMED sur l'A51-A516, à l'entrée d'Aix-en-Provence, en cohérence avec les aménagements réalisés par la Métropole

Aix-Marseille-Provence pour l'accès à la gare routière d'Aix-en-Provence. 10 km de sections sont désormais aménagés sur les autoroutes marseillaises et représentent ainsi la moitié des VRTC en service au niveau national. Ce résultat est le fruit d'une collaboration entre l'État (la DREAL et la DIR), la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Sud qui financent, dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020, l'ensemble du projet à parts égales. Il traduit leur volonté conjointe d'optimiser le réseau routier national en répondant aux défis locaux et environnementaux.

↑ Voie bus sur l'autoroute A51

➔ Signature de 2 conventions sur le déploiement des VRTC entre la présidente de la Métropole et du Département des Bouches-du-Rhône (Martine VASSAL), le président de la Région Sud (Renaud MUSELIER) et le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Pierre DARTOUT).



DE NOUVELLES VOIES RÉSERVÉES AUX TRANSPORTS EN COMMUN (VRTC) À L'ÉTUDE

Le site de Montpellier du SIR2M a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des études (AVP et PRO) d'une VRTC, en extrémité de l'A502 dans le sens Marseille – Aubagne.

Le scénario retenu comprend un élargissement de la plateforme routière par le TPC, le dévoiement des voies actuelles et la création de la VRTC sur la BAU. L'étude socio-économique du gain de temps de parcours offert par le projet a conclu à un ratio avantages/coût de 6,3 % bien supérieur au seuil d'acceptabilité de 4 %.

L'avant-projet a été approuvé par la DIT en novembre 2019, validant le budget de l'opération à 615k€ ttc. Les travaux sont en période de préparation au premier trimestre 2020, et devraient s'achever au printemps 2020.

INTERMODALE



↑ Exercice de sécurité dans un tunnel de la L2

L2 - MARSEILLE (13)

LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE FERMETURE PHYSIQUE

➔ Dans le prolongement de la mise en service totale de la rocade L2 en octobre 2018, la DIRMED a fait installer des dispositifs de fermeture de son accès, au niveau des divergents avec l'A50 et l'A7. Ces équipements sont activés en cas de situation d'urgence dans l'un de ses tunnels. Ils viennent ainsi compléter les dispositifs de fermeture des tranchées couvertes de Sainte-Marthe (A7) et la Parette (A50). En d'autres termes, en cas de fermeture des tunnels de la Parette et de Sainte-Marthe, ces nouveaux équipements coupent l'accès à la rocade L2 en amont et permettent alors d'éviter l'accumulation d'usagers au niveau des barrières de fermeture des tunnels. Cette innovation devrait également limiter les prises de risques des usagers de la L2 qui, piégés, prenaient l'autoroute à contre-sens. Des caméras fixes sont également installées afin de permettre aux opérateurs du CIGT (Centre d'Information et de Gestion du Trafic) de contrôler le bon déploiement ou repli des différents équipements.

INNOVATION

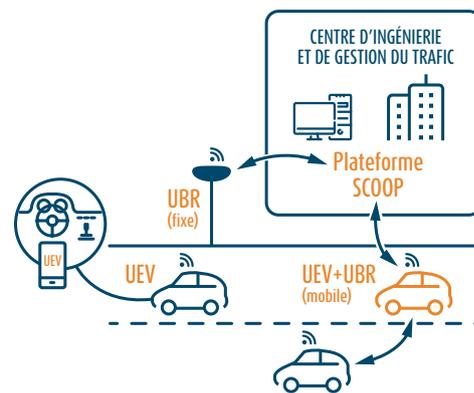
L'EXPÉRIMENTATION DE LA ROUTE CONNECTÉE

➔ La DIRMED a été retenue pour expérimenter la route connectée dans le cadre du projet INDiD (Infrastructure Digitale de Demain).

Avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, la DIRMED va déployer la technologie C-ITS (pour système de transport intelligent coopératif en anglais) qui fait communiquer la route avec les véhicules afin d'améliorer la sécurité et permettre une gestion coopérative du trafic.

La DIRMED préviendra directement les véhicules des dangers qu'ils vont rencontrer comme les accidents, les travaux, les bouchons ou les obstacles. Les véhicules informeront automatiquement la DIRMED sur leur trajectoire, leur freinage ou la route glissante.

Le système de gestion du trafic sera adapté et 8 véhicules d'exploitation seront équipés de la technologie C-ITS. Il s'agit de préparer pour demain une route plus sûre et plus fiable.



ADAPTER, INNOVER, PARTAGER DANS

Pour relever les défis d'un contexte institutionnel, environnemental et réglementaire en évolution constante, la DIRMED se montre agile et apprenante à travers plusieurs actions qui mettent en évidence sa capacité à innover et à s'adapter.



↑ Penser le réseau routier de demain

RRN 2020-2030

UN PROJET POUR LA ROUTE DE DEMAIN

➔ Après une phase de pré-diagnostic sur les missions réalisées aujourd'hui par les DIR et par l'administration centrale chargée du domaine routier (la DGITM), le projet RRN 2020-2030 a été officiellement lancé au second semestre 2019. Il s'agit de repenser le modèle de gestion du réseau routier national pour la décennie à venir, afin de pérenniser sa viabilité en répondant aux exigences à court terme, et de préparer la réponse aux grandes mutations en cours auxquelles le réseau routier national fait face. Le séminaire de lancement auquel la DIRMED a participé le 16 octobre 2019 a permis d'évoquer les premières orientations stratégiques du réseau routier national de demain, qui restent à préciser et à consolider en 2020.

ENTRETIEN ET EXPLOITATION

DES MOYENS BUDGÉTAIRES EN PROGRESSION CONSTANTE

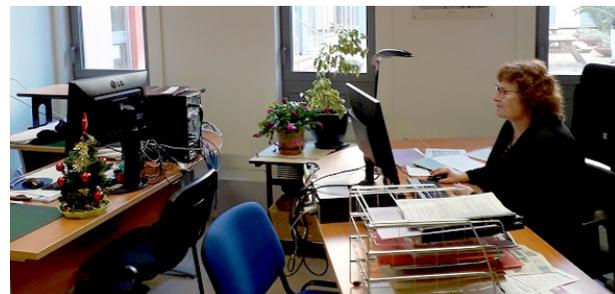
➔ Depuis 2014, le budget entretien et exploitation de la DIRMED a connu une forte progression, en passant de 33 millions d'euros en 2014 à 57 millions d'euros en 2019. Ces moyens accrus permettent de massifier les interventions de maintenance d'un réseau dont la qualité d'usage s'améliore progressivement.



REGROUPEMENT DES SERVICES

UNE NOUVELLE IMPLANTATION POUR LE SIR2M, SITE DE MONTPELLIER

➔ Le déménagement du SIR2M - Site de Montpellier, s'inscrit dans le cadre de la politique immobilière de l'État qui prévoit un programme de regroupement de ses services et de densification de l'occupation des bâtiments propriétés de l'État, en vue d'accueillir les services jusqu'alors en location dans des bâtiments privés. Le SIR2M - Site de Montpellier a ainsi rejoint le 14 novembre dernier le bâtiment de la DREAL Occitanie. Le projet a été suivi dans toutes ses dimensions par le bureau administratif du SIR2M.



UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

RECOMMANDATIONS ENVIRONNEMENTALES

DES ATELIERS DE FORMATION POUR DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DANS LES CENTRES D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION

→ En 2019, le Service Prospective a proposé avec l'appui du CEREMA des ateliers dans 3 CEI (La Croisière, Digne et Saint-André les Alpes) afin d'accompagner les agents dans la mise en pratique des recommandations environnementales. A partir d'une question concrète (exemple : «Vous devez intervenir sur un curage de fossé ou sur un abattage d'arbre en urgence. Comment procédez-vous ? »), il s'agit de déterminer collectivement, en salle et sur le terrain, comment concrètement améliorer la prise en compte des milieux naturels aux différentes étapes de préparation et réalisation d'un chantier. L'expérimentation a convaincu les agents participants qui estiment être plus à même d'utiliser l'atlas environnemental réalisé en 2018 et ses outils après la formation. De nouveaux ateliers seront proposés en 2020 à l'ensemble des CEI de la DIRMED.

↓ Atelier environnemental avec l'appui du CEREMA



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES USAGERS À LA SÉCURITÉ DES AGENTS D'EXPLOITATION

→ La sécurité routière, et particulièrement celle des agents intervenant sur le réseau, est une priorité pour la DIRMED. Elle s'est traduite en 2019 par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la sécurité des usagers de la route. Ainsi, le 12 octobre, en lien avec la Préfecture du Gard, les acteurs de la sécurité routière se sont associés pour aller à la rencontre du public au Centre Commercial Cap Costières de Nîmes, à travers des ateliers tels que des lunettes de réalité virtuelle et un tapis représentant une chaussée sur voie circulée et surtout un échange entre les lycéens et les agents de la route. Des animations similaires ont aussi été proposées dans d'autres départements.



↑ Sensibilisation à la sécurité routière dans un centre commercial de Nîmes

SENSIBILISATION DE LYCÉENS A MANOSQUE

→ Les 2 et 3 octobre, la DIRMED s'est associée à la Fondation de la route de la MGEN pour sensibiliser les lycéens de deux établissements de Manosque, aux risques routiers et aux dangers auxquels s'exposent les agents de la route à travers des ateliers.



REPÈRES 2019

57 millions d'euros de budget pour l'entretien et l'exploitation

58 marchés publics attribués pour entretenir et exploiter le réseau

425 000 m² de renouvellement de couche de roulement des chaussées effectués

102 ouvrages d'art entretenus ou réparés

1750 tonnes de sel répandues pour la viabilité hivernale 2019/2020

35 véhicules légers, 14 fourgons, 3 tracteurs et 3 remorques de balisages remplacés



DIR MÉDITERRANÉE

16, rue Antoine Zattara,
13003 Marseille

☎ 04 86 94 68 00

📠 04 86 94 66 41

@ dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Contact usagers : relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Contact communication : com.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

DIR
MÉDITERRANÉE